ANDINE GROUPE

NOS MISSIONS

01 48 17 78 11 / 01 48 17 77 13
04 66 35 72 64

www.andine-groupe.com

Siège Social : ZAC Pôle Actif, 14 Allée du Piot - 30660 Gallargues-le-Montueux
Agence IDF: Immeuble le Monet, 9 Allée des Impressionnistes - 93420 Villepinte
Agence Nord : Parc E-Valley, 12 Avenue de France - 62860 Épinoy

ANDINE GROUPE

NOS MISSIONS

SOMMAIRE

P.1	Due Diligence - Audit Acquisition & Vente
P.2	Représentation & Suivi du Titre Administratif (RSTA)
P.3	Accompagnement au Suivi de la Conformité (ASC)
P.4	Contractant Général
P.5	Property Management
P.6	Sites & Sols Pollués
P.7	SafeOne
P.8	Plan de Défense Incendie (PDI) / Plan d'Opération Interne (POI)
P.9	Plan de continuité d'activité
P.10	Manuel de gestion de crise
P.11	Audit de sûreté
P.12	Accompagnement sinistre
P.13	Document unique
P.14	Audit HSE
P.15	Mise en conformité Flux Thermiques
P.16	Suivi des Trentenaires
P.17	Accompagnement Décret Éco-Énergie Tertiaire
P.18	Analyse CREEM
P.19	Audit de performance ESG
P.20	Évaluation du risque climatique
P.21	Évaluation BREAM
P.22	Faisabilité Panneau Photovoltaïque
P.23	Faisabilité IRVE
P.24	Faisabilité CVC
P.25	Faisabilité Destratification
P.26	Faisabilité Calorifuge

ANDINE
GROUPE

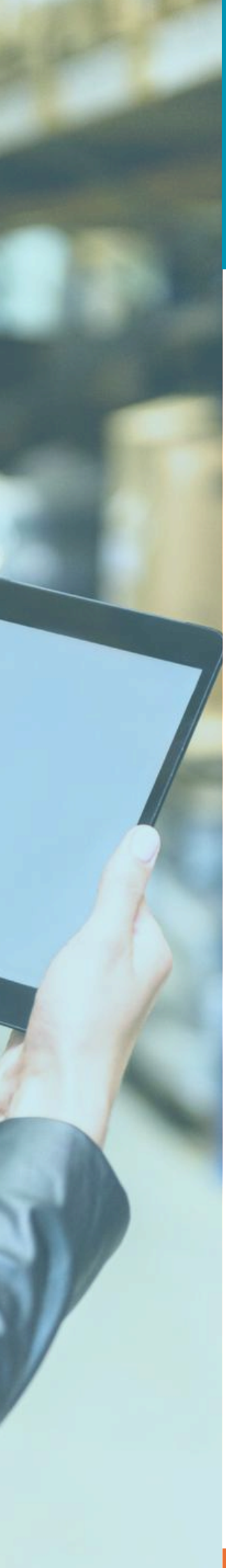

DUE DILIGENCE AUDIT ACQUISITION & VENTE

ANDINE GROUPE

AVANTAGES

- Réactivité
- Investissement sécurisé et optimisé
- Audits complets
- Audits Développement Durable
- Interlocuteur unique

MISSIONS PRINCIPALES

Audit Immobilier

Établissement des budgets CAPEX/OPEX après analyse des documents techniques, de l'obsolescence des actifs et leurs équipements, rédaction d'un rapport intégrant les travaux de remise en état.

Audit Réglementaire

Analyse du site et de la documentation vis-à-vis du contexte administratif (ICPE / Code du travail). Mise en évidence des non-conformités, chiffrage et proposition des meilleures solutions technico-économiques.

Notre Offre 360°

Audit Environnemental

Évaluation du risque de pollution au regard d'une étude historique, de la vulnérabilité et la sensibilité de l'environnement, des activités présentes ainsi qu'une revue des diagnostics immobiliers. Le cas échéant, mise en place d'un programme d'investigation des sols.

Audit Développement Durable

Analyse des données du bâtiment et positionnement vis-à-vis des objectifs du Décret Tertiaire et de la trajectoire de décarbonation des accords de Paris. Établissement d'une synthèse et évaluation de la performance ESG de l'actif. Proposition d'un plan d'action chiffré, cohérent avec les caractéristiques du bâtiment et les objectifs de développement durable.

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

- ESG (Environnement / Social / Gouvernance)
- Faisabilité d'amélioration de l'actif et Upgrade ICPE
- Investitigation Pollution des sols (type Phase 2 - A200)
- Analyse des baux
- Analyse des archives publiques
- Audit de maintenance
- Étude de flux thermiques
- Estimation du coût de reconstruction
- Analyse BROOF T3 ou T30/1
- Étude de portance du dallage

01 48 17 78 11

www.andine-groupe.com

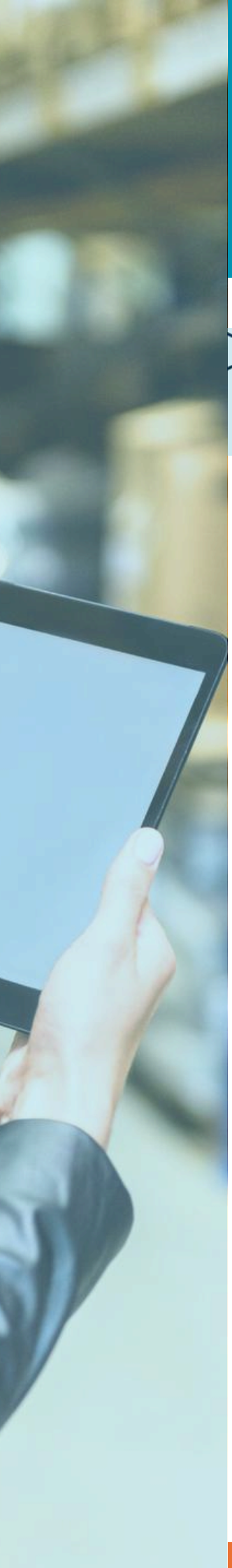

REPRÉSENTATION & SUIVI DU TITRE ADMINISTRATIF (RSTA)

ANDINE GROUPE

Convention de Représentation et de Suivi du Titre Administratif portant l'Autorisation d'Exploiter Préfectoral pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Représentation administrative, impliquant qu'AMF Q.S.E. devient exploitant de droit de l'Entrepôt et du suivi de la Réglementation Environnementale y afférente.

NOUS VOUS PROPOSONS

- Divers audits au service d'investisseurs et d'utilisateurs
- Déterminons d'éventuelles non-conformités réglementaires
- Recherchons des solutions pérennes dans le strict respect de la Réglementation
- Identifions d'éventuelles modifications des autorisations administratives à prévoir
- Accompagnons lors de la négociation des baux
- Assurons le conseil auprès des locataires
- Préparons et suivons les visites d'inspection avec les autorités (DRIEE/DREAL).

- Premier exploitant indépendant en France
- Transfert des responsabilités civiles et pénales
- + de 3 millions de m² en accompagnement ICPE
- Acteur engagé dans le domaine
- Expert dans la Réglementation applicable à la Logistique
- Partie prenante dans la Réglementation ICPE

POINTS CLÉS

- Portage des Arrêtés Préfectoraux
- Suivi au quotidien des plans d'actions ICPE avec l'ensemble des acteurs : Propriétaire, Gestionnaire technique, Locataire
- Interlocuteur unique pour l'administration française (PREFECTURE/DRIEAT/DREAL/SDIS)
- Veille réglementaire consolidée

04 66 35 72 64

www.andine-groupe.com

ACCOMPAGNEMENT AU SUIVI DE LA CONFORMITÉ (ASC)

ANDINE GROUPE

Convention d'Assistance au Suivi de la Conformité de titre administratif portant exploitation d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

NOUS VOUS PROPOSONS

- Réalisation d'un audit préliminaire
- Remise d'un plan d'actions relatif aux aspects organisationnels, techniques et humains
- Mise en œuvre des préconisations et/ou la levée de non-conformités constatées
- Assurer la conformité de l'exploitation de l'entrepôt à Autorisation d'Exploiter et à la Règlementation Environnementale
- Suivi réglementaire de l'Autorisation d'Exploiter, par une assistance à la mise en œuvre des préconisations
- Suivi de la conformité administrative, à la tenue du Dossier Réglementaire ICPE
- Mise à jour du plan d'actions en fonction des évolutions de la Réglementation Environnementale

- Expert de la Réglementation française en matière d'ICPE
- Partenaire mémoire du cycle de vie de vos bâtiments
- Une approche globale
- Mutualisation des compétences au service de vos projets.

POINTS CLÉS

- Accompagnement dans la gestion des Arrêtés Préfectoraux
- Suivi au quotidien des plans d'actions ICPE avec l'ensemble des acteurs : Propriétaire, Gestionnaire technique, Locataire
- Accompagnement conjoint envers l'administration française (PREFECTURE/DRIEAT/DREAL/SDIS)
- Veille règlementaire consolidée

04 66 35 72 64

www.andine-groupe.com

CONTRACTANT GÉNÉRAL

ANDINE GROUPE

NOUS VOUS PROPOSONS

- Répondre de façon globale, aux enjeux de construction, réhabilitation, mise en conformité réglementaire et amélioration énergétique
- Mettre notre savoir-faire technique, réglementaire , économique et juridique aux services de vos besoins
- Garantir les délais de vos projets immobiliers, qu'il s'agisse d'entrepôts logistiques secs ou frigorifiques, de messageries ou bien encore de parcs d'activités

CONSULTATION DES ENTREPRISES

Nous nous assurons de la cohérence de vos choix et de la parfaite coordination de vos opérations, en consultant des entreprises adaptées au process et aux contraintes de vos ensembles immobiliers. De la phase d'appel d'offres à destination des entrepreneurs, à la constitution de l'ensemble des documents graphiques et écrits, jusqu'à la reception du programme travaux définis ensemble.

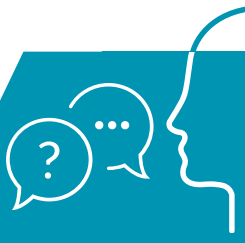

AVANTAGES

- Interlocuteur unique garantissant le respect du budget, avec livraison d'un projet clé en main.
- Conception optimale du projet en adéquation avec les objectifs attendus, en termes de performance et de conformité.

DIRECTION ET SUIVI DES TRAVAUX

Evaluation du risque de pollution au regard d'une étude historique. De la vulnérabilité et la sensibilité de l'environnement, des activités présentes ainsi qu'une revue des diagnostics immobiliers. Le cas échéant, mise en place d'un programme d'investigation des sols.

LIVRAISON DES TRAVAUX

Garantir le suivi de la remise des DOE complets (Dossiers d'Ouvrages Exécutés), de la réception de vos équipes et/ou locataires, jusqu'à la levée des réserves, pendant l'année de garantie parfait achèvement.

01 48 17 78 16

www.andine-groupe.com

PROPERTY MANAGEMENT

ANDINE GROUPE

Spécialiste du Property Management, nous vous accompagnons dans la valorisation de vos actifs, en assurant la gestion administrative, locative et technique.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Gestion administrative adaptée aux besoins du client
- Référencement des fournisseurs
- Traitement des devis et bons de commande
- Tenue et suivi des relevés de dépenses
- Reddition des comptes propriétaires en fin d'exercice

AVANTAGES

- Une visibilité sur les budgets d'exploitation et d'investissement de vos bâtiments, avec une projection sur 3 voire 5 ans et plus.
- L'assurance d'une gestion optimale et du suivi au quotidien de vos actifs, par une équipe d'ingénieurs techniques spécialisés dans l' immobilier logistique et bâtiments d'activités.
- Une relation de proximité, de transparence et de confiance, au service de vos objectifs.

GESTION LOCATIVE

- Création, suivi et mise à jour de l'état locatif de vos bâtiments
- Analyse et révision des baux, indexation des loyers
- Gestion mensuelle & trimestrielle des facturations et encaissements
- Suivi des encours débiteurs et de la balance Âgée
- Suivi des relevés de dépenses et gestion des répartitions des charges
- Reporting comptables adaptés aux échéances des propriétaires

GESTION TECHNIQUE

- Suivi de la maintenance des installations techniques et réglementaires des sites
- Élaboration des plans pluriannuels des travaux et suivi de ceux-ci
- Négociation et pilotage des contrats de maintenance
- Suivi de la levée des non-conformités
- Assistance du client pour les visites réglementaires : audit, assureurs, DREAL...

04 66 35 72 72

www.andine-groupe.com

SITES & SOLS POLLUÉS

ANDINE GROUPE

Savoir-faire en matière de sites et sols pollués, grâce à son service dédié. Nous sommes en mesure de vous accompagner dès aujourd'hui dans toutes les étapes des études, conseils et diagnostics en matière de pollution des sols.

ÉTUDES, ASSISTANCE ET CONTRÔLE

Étude historique et documentaire

Identification des pratiques et utilisation de produits qui engendre une pollution des milieux

Diagnostic de pollution des sols

Investigations de terrain adaptées à vos enjeux pour caractériser les pollutions des différents milieux selon les objectifs fixés

Étude quantitative de risques sanitaires

Calcul de risques d'exposition des personnes, au regard de l'usage actuel d'un site ou du projet futur, en cas de présence de pollution résiduelle sur site

Plan de gestion de la pollution des sols

Proposition de mesures les plus adaptées aux contraintes technico-économiques de vos projets. Recherche d'optimisation de coûts dans le respect de vos obligations réglementaires.

Dossier de mise en place de restrictions d'usage

Dossier à destination de l'administration et/ou des divers propriétaires / acquéreurs afin de conserver en mémoire les pollutions restant sur un site et cadrer l'utilisation des divers milieux.

Contrôle de la qualité des milieux

Surveillance de l'impact des activités/pollutions à long terme sur site et hors site.

Audit Environnemental Due Diligence

Audit de site visant à caractériser les risques de pollution d'un terrain dans le cadre d'une vente/acquisition.

Expertise Environnementale

Analyse critique de rapports environnementaux.

PRESTATIONS DU DOMAINE A RÉALISÉES SELON LA NORME NF X31-620 PARTIE 2

01 48 17 77 13

www.andine-groupe.com

SAFEONE

Mise à disposition de l'Application de suivi de l'état des matières stockées

ANDINE GROUPE

PERSONNES CONCERNÉES	• Locataire d'entrepôt • Exploitant logistique
OBJECTIF	• Permettre à ses clients de respecter les obligations réglementaires post-Lubrizol, en particulier par la mise en place de notre outil et de l'accompagnement SAFEONE. • Permettre de centraliser et piloter l'état des stocks en conformité avec le Décret n°2020-1169 et l'Arrêté du 24 septembre 2020.
MISE EN PLACE	• À définir suivant données d'entrées de la base articles produits du WMS du client.

TARIF

CATÉGORIE	SURFACE	BASE GESTION DES STOCKS	OPTION 1 GESTION DATA ROOM	OPTION 2 SUIVI GESTION TECHNIQUE
1	< 10 000 m²	3 000 €	500 €	1 000 €
2	De 10 000 à 20 000 m²	5 500 €	500 €	1 500 €
3	De 20 000 à 30 000 m²	8 000 €	1 000 €	1 500 €
4	De 30 000 à 50 000 m²	11 000 €	1 000 €	2 000 €
5	De 50 000 à 100 000 m²	19 000 €	1 000 €	2 000 €
6	> 100 000 m²	25 000 €	1 000 €	3 000 €

PLAN DE DÉFENSE INCENDIE (PDI)
PLAN D'OPÉRATION INTERNE (POI)

PERSONNES CONCERNÉES	Plan de Défense Incendie (PDI) : • Tout entrepôt classé au titre la rubrique ICPE 1510 quel que soit son régime (déclaration, enregistrement ou autorisation). Plan d'Opération Interne (POI) : • L'ensemble des sites Seveso seuil haut, • L'ensemble des sites Seveso seuil bas, • Certaines ICPE soumises à autorisation, sur décision du préfet au cas par cas
OBJECTIF	• Opérationnel : Extinction par le personnel, mise en sécurité des personnes, coordination des intervenants • Gestion des moyens : Ressources en eau • Devoir d'information : Renseignement des autorités, qualité des échanges d'informations • Responsabilité environnementale : Anticipation des conséquences sanitaires et environnementales, limiter les effets • Réactivité : Liaison préfecture et/ou SDIS, engagement des moyens
PRÉ-REQUIS	• État de stocks à jour • Plans du site à jour (masse, désenfumage, réseaux) • Personnel formé (guide file, serre-file, Equipier de Première Intervention (EPI), Equipier de Seconde Intervention (ESI), Sauveteur Secouriste du Travail (SST)) • Personnel formé aux différentes fonctions du POI.
TARIF	• Plan de Défense Incendie (PDI) : 5 000 euros HT • Plan d'Opération Interne (POI) : 8 000 euros HT • Exercice incendie : 1 500 euros HT (à réaliser tous les 3 ans, excepté pour les sites SSH – tous les ans) Choix du scénario Mise en œuvre de machine à fumée Débriefing en fin d'exercice Compte rendu d'exercice

ANDINE GROUPE

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

PERSONNES CONCERNÉES	• Locataire d'entrepôt • Exploitant logistique • Propriétaire
OBJECTIF	• Minimiser les impacts d'une crise. • Coucher sur le papier une réflexion posée et organisée afin d'éviter les prises de décisions hâtives en environnement non favorable.
MÉTHODE	• Préparer la mise en œuvre du système de management de la continuité d'activité en fonction de l'importance et du type d'impact que l'organisme peut ou non accepter suite à une perturbation.
TARIF	• Entre 8 000€ et 20 000€ suivant périmètre.

ANDINE GROUPE

MANUEL DE GESTION DE CRISE

PERSONNES CONCERNÉES	• Locataire d'entrepôt • Exploitant logistique • Propriétaire
OBJECTIF	• Formaliser les bonnes pratiques à suivre en cas de crise. • Élaborer ensemble, votre référentiel permettant d'anticiper les situations pouvant mettre en péril votre structure.
MÉTHODE	• Identifier et hiérarchiser les risques • Analyser les moyens de maitrise des risques • Définir un plan d'actions correctives et préventives
TARIF	• Entre 8 000 € et 20 000 € suivant périmètre.

ANDINE GROUPE

AUDIT DE SURETÉ

PERSONNES CONCERNÉES	• Locataire d'entrepôt • Exploitant logistique • Propriétaire
OBJECTIF	• Analyser les dispositions visant à sécuriser les personnes et les biens.
MÉTHODE	• Identifier le niveau de sureté de vos installations • Déterminer les actions à mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs en lien avec vos exigences client. • Faire un état des lieux du niveau de sureté du ou des sujets à sécuriser afin de définir la stratégie d'amélioration permettant d'atteindre l'objectif visé.
TARIF	• entre 5 000 € et 12 000 € selon le périmètre désiré.

ANDINE GROUPE

ACCOMPAGNEMENT SINISTRE

PERSONNES CONCERNÉES	• Locataire d'entrepôt • Exploitant logistique • Propriétaire
OBJECTIF	• Améliorer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs.
MÉTHODE	• Identifier, analyser et coter les risques de vos salariés. • Déterminer les actions à mettre en œuvre pour supprimer ou réduire les risques et ainsi garantir une meilleure sécurité du personnel. • Une obligation mais aussi une démarche RSE.
TARIF	• Entre 8 000 € et 20 000 € suivant la durée de la mission

ANDINE GROUPE

DOCUMENT UNIQUE

PERSONNES CONCERNÉES	• Locataire d'entrepôt • Exploitant logistique • Propriétaire
OBJECTIF	• Accompagner la gestion de crise
MÉTHODE	• Une aide à la gestion post-sinistre. • Un accompagnement juridique et technique pour vous aider à gérer la crise, plus sereinement en tant qu'interlocuteur unique.
TARIF	• Entre 4 000 € et 8 000 € suivant le nombre de salariés

ANDINE GROUPE

AUDIT HSE

PERSONNES CONCERNÉES	• Locataire d'entrepôt • Exploitant logistique • Propriétaire
OBJECTIF	• Analyser, mesurer le niveau de maîtrise des sujets HSE • Définir les axes d'amélioration
MÉTHODE	• Étudier les processus de vos activités et analyser les moyens techniques et organisationnels. • Réaliser un bilan de la situation et préconiser des actions correctives ou d'amélioration. • Déterminer si l'organisation en place permet d'atteindre le niveau attendu de la direction.
TARIF	• Entre 5 000 € et 12 000 € suivant la durée de la mission

ANDINE GROUPE

MISE EN CONFORMITÉ FLUX THERMIQUES

CONTEXTE	• Les flux thermiques réalisés via FLUMILOG ont mis en évidence des flux de plus de 8kW/m² non maîtrisés dans la limite de propriété. • La réglementation impose que tous les travaux de maîtrise de flux thermiques soit réalisés au plus tard pour le 1 janvier 2026.	
MISSION	• Mission de maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution dans le cadre des travaux de conformité à la suite de l'évolution de la réglementation ICPE post-Lubrizol	
MÉTHODE	• Étude structure pour validation des caractères REI 120 des écrans thermiques à réaliser. • Diagnostic Amiante avant travaux. • Mise en place d'une base vie autonome • Dépose et repose de certains matériels sur les murs • Mise en place de flocage REI 120 • Nettoyage du site	
TARIF	Montant prévisionnel des travaux en € (HT)	Montant des honoraires (HT)
	Inférieur à 80 000 € De 80 000 € à 150 000 € De 150 000 € à 250 000 € Supérieur à 250 000 €	Montant forfaitaire de 10 000 € 12 % du montant des travaux 11 % du montant des travaux 10 % du montant des travaux

ANDINE GROUPE

SUIVI DES TRENTENAIRES

Pour cette mission, nous nous tenons à votre disposition pour vous adresser le détail de notre offre, sur simple demande par mail : admin.environnement@andine-groupe.com

ANDINE GROUPE

ACCOMPAGNEMENT
DÉCRET Éco-Énergie Tertiaire

PERSONNES CONCERNÉES	• Obligation réglementaire (Loi ELAN) imposant une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. • Assujettissement au Dispositif Éco Énergie Tertiaire (Arrêté du 10 avril 2020) pour les bâtiments, parties de bâtiments et groupes de bâtiments tertiaires sur une même unité foncière cumulant une surface de plancher > 1000 m².
OBJECTIF	• Objectif en valeur relative (-40% de réduction des consommations d'énergie d'ici 2030 par rapport à consommation de l'année de référence (au choix qui ne peut pas être antérieure à 2010) , -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050) OU • Objectif en valeur absolue (exprimé en kWh/m²/an) : calculé en fonction de la consommation énergétique des bâtiments nouveaux de la même catégorie d'activité et des meilleures techniques disponibles. • Prise en compte des indicateurs d'intensité d'usage du bâtiment, qui sont propres à chaque typologie d'activité. • Les valeurs à respecter sont fixées par arrêté avant le début de chaque décennie (en cours pour 2030).
MÉTHODE	• Collecte et analyse des données en lien avec le Décret Tertiaire • Déclarations des consommations annuelles sur la plateforme OPERAT. • Fourniture d'une attestation annuelle comprenant la notation Éco Énergie Tertiaire • Etablissement d'un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs pour les prochaines échéances (Programme de travaux avec chiffrages. Estimation des économies d'énergie possibles par action. Priorisation des travaux/actions à mener selon les échéances.)
TARIF	• Sur devis

ANDINE GROUPE

ANALYSE CREEM

PERSONNES CONCERNÉES	L'outil CRREM (Carbon Risk Real Estate Monitor) est financé par l'Union Européenne pour permettre aux entreprises du secteur immobilier d'élaborer leur stratégie ESG. Principale initiative mondiale en matière de décarbonation opérationnelle : de grands investisseurs ont déjà fait appel à l'analyse CRREM. Toutes les entreprises qui souhaitent réaliser leur analyse carbone et décarboner leurs bâtiments sont concerné
OBJECTIF	• Réponse aux objectifs de l'accord de Paris sur le Climat. • Faire le point sur les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) du bâtiment. • Prévoir des scénarios afin de limiter le réchauffement climatique de 1,5 voire 2°C. • Objectifs et trajectoires de décarbonisation disponibles pour différents types d'activités et différents pays pour les objectifs de réchauffement climatique de 1,5 °C et 2 °C, respectivement. • Objectifs d'intensité des gaz à effet de serre présentés sur une base annuelle jusqu'en 2050.
MÉTHODE	• Collecte et analyse des données du bâtiment vis-à-vis du projet CRREM. • Évaluation des trajectoires de décarbonation issues de l'outil. • Proposition de plan d'action pour repousser la date d'échéance de « l'obsolescence environnementale » de l'actif. • Élaboration de stratégies d'atténuation des consommations énergétiques et des GES. • Programme de travaux avec chiffrages. • Priorisation des travaux en fonction du recul de la date d'échéance.
TARIF	• Sur devis

ANDINE GROUPE

AUDIT DE PERFORMANCE ESG

PERSONNES CONCERNÉES	Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), sont les 3 piliers que les investisseurs analysent dans leurs décisions d'investissement concernant la performance extra-financière. Ils permettent d'évaluer la démarche RSE d'une entreprise, au-delà du simple aspect économique. Toutes les entreprises qui souhaitent aller plus loin dans leur politique RSE, les investisseurs ayant un objectif de labélisation de leurs actifs ou simplement la volonté de prendre en compte les critère ESG dans les stratégie d'acquisition
OBJECTIF	• Transparence au niveau des « produits financiers », sur le degré de durabilité de leurs investissements • Publication obligatoire d'un reporting extra-financier pour certains types d'entreprises en France (loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte). • Nécessité de donner aux investisseurs une grille simple d'analyse financière pour faciliter l'émergence de l'investissement socialement responsable (ISR).
MÉTHODE	• Collecte et analyse des données du bâtiment concernant les critères ESG. • Établissement d'une synthèse des sujets ESG.
TARIF	• Sur devis

ANDINE GROUPE

ÉVALUATION DU RISQUE CLIMATIQUE

PERSONNES CONCERNÉES	Les risques climatiques regroupent l'ensemble des risques liés au climat au niveau du site. Ils regroupent les aléas météo-marins, les précipitations extrêmes (inondations, glissements de terrain), les épisodes de sécheresse, mais aussi la fonte de la cryosphère. Toutes les entreprises qui souhaitent connaître les risques auxquels sont exposés leurs bâtiments sont concernées.
OBJECTIF	Les risques climatiques et non climatiques vont s'aggraver et se multiplier dans les années à venir (rapports d'évaluation du GIEC). Un bâtiment est exposé à certains risques plus ou moins importants selon sa localisation. Ces risques peuvent être anticipés pour pouvoir s'adapter à ceux-ci
MÉTHODE	• Collecte et analyse des données du bâtiment vis-à-vis des risques climatiques. • Établissement d'une synthèse concernant les différents risques.
TARIF	• Sur devis

ANDINE GROUPE

ÉVALUATION BREAM

PERSONNES CONCERNÉES	• Breeam In-Use dans sa version 6.0.0 (mai 2020) propose d'évaluer un bâtiment selon 2 axes distincts, appelés « Parts », qu'il est possible d'évaluer seuls ou conjointement • Part 1 : Asset Performance. Dans cette partie, il s'agit d'estimer la performance du bâtiment lui-même (construction, installations, aménagements et services installés). • Part 2 : Management Performance. Cette section permet d'évaluer la qualité de la gestion du bien.
OBJECTIF	• Bien connaître les spécificités du bâtiment en matière de durabilité • Établir et de suivre un plan d'action pour améliorer cette durabilité Du simple fait de la mesure et du pilotage des critères, la certification permet en général de réduire les coûts de fonctionnement du bâtiment. Elle permet en outre de prouver et afficher son engagement en matière de RSE. • Par ailleurs, un bâtiment certifié « Very Good » (ou plus) est également conforme aux critères d'éligibilité Green Bond. • La démarche et l'obtention du label permettent donc d'améliorer la liquidité de l'actif concerné.
MÉTHODE	Chacune des 2 parties est évaluée à l'aune de 9 critères de performance environnementale (classés ci-après par ordre d'importance) : • l'énergie (pesant respectivement 25% et 27% de la note de chaque partie), • la santé et le bien-être (20 et 17%) • les ressources (13 et 11%) • la résilience (13 et 11%) • l'eau (9 et 11%) viennent ensuite (chacun pesant moins de 10% de la note finale) : • l'utilisation du sol et l'écologie, la pollution, le management et le transport. Des points d'exemplarité peuvent également être attribués en bonus (10 et 9% de la note finale).
TARIF	• Sur devis

ANDINE GROUPE

FAISABILITÉ PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

PERSONNÉS CONCERNÉES	• La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR) intervient pour rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables. Elle contient 3 obligations principales : • Solariser les parkings de plus de 1500 m2 • Solariser les bâtiments non résidentiels neufs • Solariser ou végétaliser les bâtiments non résidentiels existants Au dela de la loi une installation photovoltaïque permet de réaliser des économies d'énergie dans une contexte ou les prix augmentent d'année en année.
OBJECTIF	La loi s'articule avec plusieurs échéances : • 2023 : Solarisation des bâtiment neuf, extension et rénovation lourde de plus de 500 m² a usage non résidentiel ou plus de 1000 m² à usage de bureaux. • 2026 : Solarisation des parking de plus de 10 000 m² • 2028 : Solarisation des parking de plus de 1500 m² • 2028 : Solarisation ou végétalisation des bâtiments existant de plus de 500 m² à usage non résidentiel
MÉTHODE	• Vérifier les cas d'exonération possible • Simulation en toiture ou en ombrière de parking • Dimensionnement de l'installation • Estimation du coût • Analyse de la rentabilité et calcul du ROI
TARIF	• Sur devis

ANDINE GROUPE

FAISABILITÉ IRVE

PERSONNES CONCERNÉES	• La loi d'orientation des mobilités prévoit l'obligations de pré-équiper ou équiper les parkings de borne de recharge pour véhicule électrique. • L'obligation concerne à la fois les bâtiments neufs et les bâtiments existants. • L'échéance pour les bâtiments existants est le 1er janvier 2025
OBJECTIF	La loi s'articule ainsi : • Obligation sur les bâtiments neufs avec + de 10 places de stationnement, de pré-équiper 20% dont 2% au dimension PMR • Obligation sur les bâtiments existants disposant de + de 20 places, d'équiper une place de stationnement par tranche de 20 places dont une au dimension PMR à partir du 1er janvier 2025.
MÉTHODE	• Vérifier les cas d'exonération possible • Vérifier la compatibilité avec les installations existantes (TGBT, Transformateur) • Dimensionnement de l'installation • Estimation du coût
TARIF	• Sur devis

ANDINE GROUPE

FAISABILITÉ CVC

Pour cette mission, nous nous tenons à votre disposition pour vous adresser le détail de notre offre, sur simple demande par mail : admin.environnement@andine-groupe.com

ANDINE
GROUPE

FAISABILITÉ DESTRATIFICATION

Pour cette mission, nous nous tenons à votre disposition pour vous adresser le détail de notre offre, sur simple demande par mail : admin.environnement@andine-groupe.com

ANDINE
GROUPE

FAISABILITÉ CALORIFUGE

Pour cette mission, nous nous tenons à votre disposition pour vous adresser le détail de notre offre, sur simple demande par mail : admin.environnement@andine-groupe.com

ANDINE GROUPE

CONTACT

ANDINE GROUPE

01 48 17 78 11 / 01 48 17 77 13
04 66 35 72 64

www.andine-groupe.com

Siège Social : ZAC Pôle Actif, 14 Allée du Piot - 30660 Gallargues-le-Montueux
Agence IDF: Immeuble le Monet, 9 Allée des Impressionnistes - 93420 Villepinte
Agence Nord : Parc E-Valley, 12 Avenue de France - 62860 Épinoy

ANDINE GROUPE